

Missions locales en Normandie : un réseau, des actions et des solutions pour les jeunes



Les Missions locales fêteront leurs 40 ans en 2022, une nouvelle Semaine nationale des Missions locales « Tous mobilisés pour et avec les jeunes », s'est déroulée du 13 au 22 octobre... Elles sont aussi au cœur de l'obligation de formation des 16-18 ans et du plan gouvernemental #1jeune!solution et contribuent à dessiner le futur contrat d'engagement jeune. Ces structures, fortes de leur savoir-faire et de leur expertise, multiplient les initiatives et les expérimentations pour aider les jeunes à s'en sortir. Revue de détail en Normandie avec Solenn Ravalec, chargée de projets communication et relation entreprises à l'Association régionale des Missions locales (ARML) de Normandie.

Pouvez-vous nous rappeler rapidement le rôle des Missions locales et nous donner quelques chiffres concernant la Normandie ?



Solenn Ravalec (SR) : Cela fait près de 40 ans que les Missions locales accompagnent les jeunes très éloignés de l'emploi dans leur insertion professionnelle et sociale. Elles ont une vraie expertise de l'accompagnement de ce public : plusieurs études en témoignent. Elles

connaissent bien les difficultés, les freins périphériques, les problématiques à résoudre avant d'aller vers l'emploi. Elles sont, en effet, sur une approche « globale » : elles n'appréhendent pas uniquement les questions d'emploi et de formation mais aussi celles de la santé, la mobilité, l'accès aux droits, la citoyenneté, les loisirs, la culture... Beaucoup d'éléments qui leur permettent notamment d'atteindre les objectifs de la Garantie jeunes.

#MissionsLocales
TOUS MOBILISÉS
POUR ET AVEC LES JEUNES



En Normandie, le réseau compte 24 Missions locales et accompagne 50 000 jeunes en moyenne par an, dont 19 000 en premier accueil. En 2020, environ 15 800 sont entrés en emploi et 9 300 en formation ou en alternance. Sur une année « normale », en 2019 par exemple, près de 20 000 jeunes suivis par les Missions locales de Normandie ont trouvé une situation professionnelle.

Il y a un équilibre hommes-femmes dans les jeunes accueillis avec 52 % d'hommes et 48 % de femmes. 3 % de jeunes sont en situation de handicap et 35 à 37 % sont sans diplôme. 70 % n'ont pas le permis de conduire et la mobilité constitue un vrai frein à leur employabilité. Les deux-tiers sont hébergés dans leur famille, ce qui signifie qu'un tiers est en logement autonome. Les Missions locales de Normandie accueillent également 15 % de jeunes qui sont issus des quartiers prioritaires de la ville (QPV) et 14 % issus des zones de redynamisation rurale (ZRR).

La Garantie jeunes est le dispositif phare porté par les Missions locales. Qu'en est-il en Normandie ? Le dispositif donne-t-il de bons résultats ?

SR : La Garantie jeunes était d'abord un dispositif, elle est devenue un droit inscrit dans la loi Travail du 8 août 2016 (article 46). Elle a été initiée en 2013 sur des territoires expérimentaux, dont la Normandie. Les Missions locales de l'Eure ont été les premières à tester la Garantie jeunes sur le territoire normand. Celles de Seine-Maritime ont suivi dans un deuxième temps. Les autres départements ont été progressivement concernés jusqu'à la généralisation du dispositif en 2017. Il y a eu quatre années d'expérimentation au cours desquelles la Normandie a été très impliquée... Comme souvent d'ailleurs, car il y a une vraie dynamique territoriale !



Depuis 2013, ce sont 39 000 jeunes qui ont été accompagnés par les Missions locales de Normandie dans la Garantie jeunes dont presque 20 % issus de QPV et 10 % issus des ZRR. 4 % de jeunes en situation de handicap en ont bénéficié et 55 % de garçons pour 45 % de filles.

Tous les jeunes de moins de 25 ans ne peuvent pas entrer dans la Garantie jeunes : il faut cumuler les difficultés d'accès à l'emploi, notamment familiales et financières. Mais il n'y a pas de critères de niveau, c'est à dire qu'un jeune ayant un bac et plus peut tout à fait bénéficier de ce dispositif.

Extrêmement intensive, la Garantie jeunes se déroule sur une période de neuf à 18 mois selon les cas avec des groupes de douze à quinze jeunes. Une première phase en collectif se déroule sur plusieurs semaines au sein de la Mission locale. La deuxième phase consiste à être accompagné de manière intensive vers l'emploi au travers d'entretiens individuels et d'ateliers collectifs. Les jeunes peuvent mobiliser des périodes de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP) pour découvrir des métiers ou enclencher un recrutement.

En entrant dans un parcours Garantie jeunes, le bénéficiaire s'engage donc à assister aux temps collectifs, à rechercher et à participer à des PMSMP. En contrepartie, il perçoit une allocation (497,50 €). Le jeu n'est pas fermé pendant la période de la Garantie jeunes, il peut y avoir des allers-retours vers l'emploi si une opportunité se présente, et une réintégration dans le dispositif une fois le contrat de travail terminé.

C'est un vrai pied à l'étrier vers l'emploi ! Au 31 octobre 2021, en Normandie, 51 % des jeunes sortis du dispositif étaient en situation, dont 50 % emploi, 21,7 % en formation de plus de six mois, 18 % en alternance, 5 % sont retournés en scolarité et 4 % se sont engagés dans le volontariat ou le bénévolat. Les

49 % restants sont des jeunes qui, à l'instant « t » de la sortie, n'étaient pas en situation mais proches de l'emploi, avec de nombreux freins à leur insertion professionnelle et sociale déverrouillés. La Garantie jeunes est un outil qui montre des taux de sortie particulièrement satisfaisants par rapport à d'autres dispositifs.

En 2020, les Missions locales de Normandie ont accompagné environ 6 500 jeunes dans la Garantie jeunes, sur les 50 000 accueillis. En 2021, le gouvernement, avec la mise en place du plan #1jeune #1solution, a doublé les effectifs de la Garantie jeunes. Au niveau national, l'objectif pour le 31 décembre 2021, est passé de 100 000 à 200 000 jeunes et en Normandie, de 6 500 à 12 854.

Dès l'annonce de ces objectifs, en juillet 2020, le réseau normand, sous l'impulsion de l'ARML, s'est mis en ordre de marche pour recevoir deux fois plus de jeunes sur ce dispositif. Il s'agissait, d'une part, de trouver de nouveaux locaux, un besoin amplifié également par la crise sanitaire. Certaines ont mobilisé les membres de leur conseil d'administration, les élus pour trouver des locaux. Parfois, il a fallu prospecter le parc locatif privé. D'autre part, il fallait renforcer les équipes. L'ARML a donc lancé des campagnes de recrutement sur les réseaux sociaux pour promouvoir le métier de conseiller en insertion. Et ce sont près d'une centaine de nouveaux conseillers qui sont venus gonfler les effectifs des Missions locales de Normandie...

L'ARML a fourni un appui pédagogique en apportant un certain nombre d'outils et de supports pour que les nouveaux conseillers de la Garantie jeunes s'emparent rapidement de leur mission. Des webinaires ont également été organisés pour qu'ils puissent échanger sur leurs pratiques.





Les Missions locales de Normandie sont agiles et réactives, et à la fin du premier trimestre 2021, elles étaient toutes prêtes. Au 15 novembre 2021, en Normandie, l'objectif est atteint à 85,2 %, le meilleur taux des régions métropolitaines !

Comment les Missions locales se relancent-elles en cette rentrée « post-Covid » ? Le réseau normand semble particulièrement dynamique...

SR : Les Missions locales se sont adaptées à toutes les étapes de la crise sanitaire modélisant de nouvelles manières d'accompagner les jeunes avec l'instauration du distanciel notamment. Cela a parfois été compliqué car le public accompagné, contrairement aux étudiants, n'a pas toujours ni le matériel nécessaire pour participer à des visios, ni la connaissance et la pratique de cette modalité de contact.

Dès l'annonce du calendrier de déconfinement, en avril dernier, le réseau normand des Missions locales s'est mis en ordre de marche pour proposer une grande campagne de communication nommée « Le printemps des solutions ». L'objectif était pour elles de s'afficher, de se rendre visibles auprès des jeunes et de leur famille afin de valoriser et faire connaître le panel de solutions mobilisables pour cette jeunesse freinée et empêchée par la crise. L'idée était de se déconfiner avec les jeunes, notamment les décrocheurs, parfois même des étudiants décrocheurs et tous ceux qui se sentaient perdus.



300 événements très variés et sous une tonalité joyeuse, ont ainsi été organisés, du 25 mai au 18 juin 2021, sur l'ensemble du réseau régional. L'occasion de déployer l'offre de services et de promouvoir toutes les aides à l'embauche existantes, en incitant aussi les jeunes à en être les ambassadeurs. Un événement qui a rayonné au-delà des frontières normandes, devenant « La rentrée des solutions » en Bourgogne-Franche-Comté.

A la demande de la DREETS, l'un des financeurs, l'ARML a formalisé des plans d'action avec les chargés de relations entreprises des Missions locales pour promouvoir, auprès des employeurs, toutes les mesures du plan #1jeune#1solution. Cela s'est donc opéré à la fois en direction des jeunes mais aussi en direction des entreprises.



Un travail a également été conduit avec les opérateurs de compétences (Opco). L'ARML a réuni les onze Opco, tout juste réorganisés suite à la réforme de la formation. Une opération visant à mettre du liant avec ces nouvelles organisations et aussi pour tenter d'identifier les métiers les plus en tension (sanitaire et social, hôtellerie-restauration, vente et commerce, industrie, transport et logistique). Des réunions régionales ont d'abord eu lieu avec les Opco, puis des rendez-vous bilatéraux avec les référents emploi formation territoriaux des Opco et les Missions locales des mêmes territoires, de façon à nouer des partenariats et à faire émerger des préparations opérationnelles à l'emploi collective (POEC) ou des PMSMP. L'objectif était que les entreprises ouvrent leurs portes pour accueillir des jeunes et que des vocations se déclenchent derrière.

Avec le déploiement de l'obligation de formation des 16-18 ans instaurée par l'article 15 de la loi du 26 juillet 2019, les Missions locales sont devenues des actrices majeures de l'accompagnement des jeunes ayant quitté le système scolaire. En tant que copilotes des plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD), elles ont renforcé leur partenariat avec les centres d'information et d'orientation (CIO)

pour identifier au plus vite et au mieux ces jeunes et leur proposer systématiquement un accompagnement adapté, prioritairement vers la formation ou dans une démarche de recherche d'emploi. Ce travail s'appuie sur un lien étroit avec tous les acteurs du territoire : établissements scolaires, Pôle emploi, structures de rattachement scolaire (micro-lycées, « promo 16-18 » de l'Afpa), écoles de la 2^e chance, collectivités, etc., mais aussi avec les familles.



De multiples actions locales et régionales sont initiées par les Missions locales. Peut-on en évoquer quelques-unes ?

SR : Différentes initiatives inédites sont menées sur les territoires...

Quelques exemples récents d'initiatives locales :

MISSION LOCALE CENTRE MANCHE (Saint-Lô) : WEB RADIO



Des jeunes animent un plateau web radio, avec une ligne éditoriale et toute une programmation : des concerts live qui sont retransmis sur le Facebook de la Mission locale, des plateaux télé... : les jeunes participants montent en compétences sur les métiers liés aux médias et développent leur esprit critique.

De nombreuses actions de ce type sont menées sur tout le territoire normand. Très récemment, les jeunes se sont mobilisés pour Octobre rose, par exemple. Il s'agissait là de les éveiller aux problématiques de santé.



MISSION LOCALE OUEST-EURE (Pont-Audemer et Bernay) : « IMPULSION JEUNES »



Ce sont des actions qui ont été réalisées dans les QPV de Bernay et de Pont-Audemer. L'objectif était, sur une courte durée mais de façon intensive, d'amener les jeunes vers l'emploi en s'appuyant sur un certain nombre de mesures du plan de relance dont les emplois francs. Douze jeunes ont ainsi été accompagnés. Un petit projet qui porte ses fruits, du « cousu main » !

MISSION LOCALE DES JEUNES DU BOCAGE (Flers) : FESTIVAL « ON S'REBICHE » / PRIX JEUNE PUBLIC DE « CHANSONS SANS FRONTIÈRES »

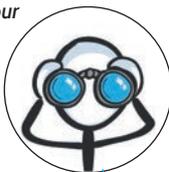


Quinze jeunes volontaires ont participé au festival de musique locale « On s'rebiche » qui s'est déroulé en septembre. Pour monter en compétences, mais aussi pour présenter la Mission locale et faire la promotion de son offre de services auprès des jeunes qui fréquentent le festival. D'autres jeunes, un peu plus tôt dans l'année, ont été invités à participer au jury qui attribue le prix jeune public de « Chansons sans frontières », concours d'écriture de chansons. On est là vraiment dans l'approche globale, pas uniquement sur de l'emploi ou de la formation. C'est cette implication-là qui fera demain de ces jeunes des citoyens engagés.



PROJET RÉGIONAL « VIGIE JEUNESSE » POUR REPÉRER LES DÉCROCHEURS

Il y a deux ans l'ARML a répondu à un appel à projets national dans le cadre du plan régional d'investissement dans les compétences (Pric) et a été retenue sur un projet de repérage et de raccrochage des jeunes dits « invisibles » baptisé « Vigie jeunesse ». Les 24 Missions locales sont impliquées et ont déployé un programme d'actions hors les murs pour les repérer, avec l'appui de partenaires locaux (des acteurs de proximité, associatifs, culturels, des institutions, des acteurs de services...). La création d'un réseau « Vigie » est un réel travail partenarial sur les territoires autour des enjeux de la jeunesse. Fin septembre 2021, 2 140 jeunes avaient été repérés grâce à ce projet qui a débuté en janvier 2020. L'ARML Normandie souhaite reconduire ce projet en 2022.



« PARRAINAGE POUR L'EMPLOI » : UN DISPOSITIF RÉGIONAL QUI FONCTIONNE BIEN !

Il s'agit d'un engagement réciproque entre un jeune de Mission locale proche de l'emploi mais pour qui il manque les codes de l'entreprise, et un parrain ou une marraine bénévole qui l'accompagne le temps nécessaire à la réalisation de son projet professionnel. Le discours et la posture sont évidemment très différents de ceux d'un conseiller. Le parrain ou la marraine, à 80 % en activité sur des fonctions de chefs d'entreprises ou de responsables associatifs issus de tous les horizons professionnels, sont là pour accompagner le jeune dans sa compréhension de l'entreprise et le préparer au recrutement via des simulations d'entretien d'embauche, par exemple.

Ces accompagnements durent six mois en moyenne avec des rencontres toutes les six semaines. Chaque année, environ 1 400 jeunes sont parrainés en Normandie avec un vivier de 1 200 parrains ou marraines. On compte 70 % de sorties positives pour cette initiative déployée dans 17 Missions locales normandes.



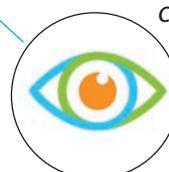
RENCONTRES « 1 PAR 1 » : UN JEUNE, UNE ENTREPRISE, UNE JOURNÉE

Initiative proposée en Normandie, à laquelle 20 Missions locales ont participé, lors de la Semaine nationale des Missions locales 2021. Objectif : organiser des immersions sur une journée et permettre la découverte de métiers. Une plateforme d'inscription a été créée sur laquelle les jeunes, d'une part, et des professionnels volontaires d'autre part, pouvaient s'inscrire. Lors de leur inscription les jeunes précisaient dans quels secteurs d'activité ils souhaitaient faire une immersion. Parallèlement, les professionnels indiquaient leurs disponibilités pour accueillir un jeune, et les Missions locales, territoire par territoire, formalisaient une mise en relation des binômes.



IMMERSIONS EN ENTREPRISE : ENTRE 14 000 ET 15 000 JEUNES BÉNÉFICIAIRES EN 2021

C'est un outil transversal. C'est une convention portée par la Mission locale entre un jeune et un employeur. Les PMSMP ont des durées variables qui peuvent aller d'une journée à 30 jours. Un véritable outil pour faire découvrir un environnement professionnel à un jeune.



560 jeunes se sont inscrits, 290 employeurs ont répondu favorablement, et plus de 270 binômes se sont formés. Une première édition très encourageante puisqu'à l'issue de cette journée, de nombreuses immersions se sont prolongées en stages et même en contrats d'apprentissage ou en recrutements Parcours emploi compétences. A cette occasion, les jeunes ont joué les ambassadeurs du plan #1jeune#1solution auprès des employeurs et bon nombre de Missions locales ont lié des partenariats avec de nouvelles entreprises, permettant ainsi de recruter de nouveaux parrains et marraines.

Cet événement sera probablement reconduit l'an prochain et a fait des émules dans d'autres régions : les Missions locales de Grand-Est et d'Auvergne-Rhône-Alpes réfléchissent à une déclinaison ! Le réseau régional des Missions locales est en effet dans une démarche de mutualisation des actions, des outils. Et l'ARML de Normandie a une tradition d'innovation, d'expérimentation, de prise de risque aussi parfois. De ce fait, elle est pionnière sur plusieurs champs d'actions et événements.



Vous qui êtes en charge de la communication au sein du réseau normand des Missions locales, pouvez-vous en savoir plus sur leur stratégie de communication ? Un petit mot sur les réseaux sociaux ?

SR : Sur ce volet communication, la Normandie est là aussi pilote ! En effet, l'ARML Normandie conduit l'expérimentation « ML 2021 » lancée par le niveau national et soutenue par la Fondation AlphaOméga, qui porte sur la mutualisation, au niveau régional, d'un certain nombre d'actions des Missions locales.

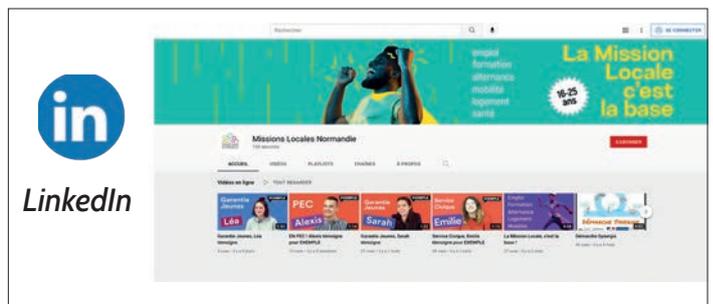
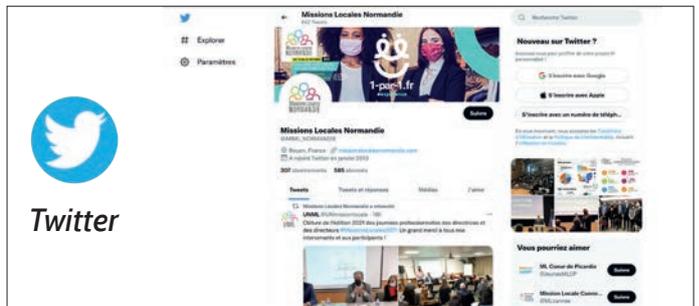


Trois grands axes de travail sont déclinés au sein de cette expérimentation dont l'axe communication. Il se traduit en Normandie par la création d'une commission technique de communication que j'anime pour notre région. Elle est composée d'un représentant de chaque Mission locale et se réunit une fois par mois pour recueillir les besoins des structures, et formaliser une stratégie de communication annuelle régionale, avec un calendrier qui porte sur le digital, le social media, la communication interne et externe, les publications, les événements régionaux, la production de contenus vidéos....

Une feuille de route a été validée par la commission stratégique composée de six directeurs normands. Il s'agit de s'organiser en région pour mutualiser au maximum les actions de communication des Missions locales et rendre cohérente leur image. Il faut préciser qu'elles sont des associations libres et autonomes. L'Association régionale n'est pas le supérieur hiérarchique de ces structures. L'idée est donc de les fédérer, d'avoir des éléments de langage, des supports, des publications partagées et ainsi de renvoyer une image lisible, de rationaliser la communication pour plus de lisibilité auprès du grand public, des partenaires et des financeurs. Un community

manager a été recruté, dont le poste est financé sur des fonds mutualisés par toutes les Missions locales de Normandie.

Il y a un référent communication dans chaque Mission locale. Ils sont en train de se professionnaliser, de monter en compétences. Des vidéos au format Konbini sont régulièrement produites sur la Garantie jeunes, l'obligation de formation ou les contrats aidés, partagées sur les différents réseaux sociaux sur lesquels les Missions locales de Normandie sont présentes :



Instagram



Chaque structure peut avoir un compte Facebook ou Instagram mais l'objectif est d'avoir une stratégie « social media » commune, pour une unité de ton, d'image. Une charte graphique commune a également été réalisée par le national et adoptée au régional.

Pour conclure, un mot sur le futur contrat d'engagement jeune ?

SR : Ce dispositif, adopté dans le projet de loi de finances 2022, va absorber la Garantie jeunes dont il s'inspire. Voici les éléments nationaux dont nous disposons au 15 novembre 2021, sachant que tout n'est pas encore arrêté puisque des discussions sont en cours et que les textes ne sont pas encore publiés :

- Mise en place au 1er mars 2022 (la Garantie jeunes se terminera donc au 28 février 2022)
- Une allocation d'environ 500 euros versée au bénéficiaire
- 400 000 contrats d'engagement jeune sur 2022 sur l'ensemble du territoire français.

Les Missions locales porteraient 200 000 contrats d'engagement jeune, correspondant aux 200 000 Garantie jeunes qu'elles avaient en 2021 (environ 13 000 en Normandie). 100 000 seraient gérés par Pôle emploi et 100 000 autres seraient attribués, sur appel à projets, à des opérateurs privés. Les Missions locales devraient se positionner sur les 100 000 autres contrats prévus car elles ont une expertise depuis huit ans sur la Garantie jeunes, elles ont aussi les locaux, les effectifs, et le public.

Le déroulement du contrat d'engagement jeune sachant que les modalités pourront être différentes selon les opérateurs :

- Un parcours de 12 mois
- Quatre événements minimum par mois (rendez-vous, entretiens sous différentes modalités...)
- 15 à 20 heures d'activités structurantes par semaine (atelier collectif, immersion...)

L'Etat a sollicité les Missions locales pour être force de propositions. Des laboratoires régionaux se sont constitués. Ces propositions collectées par l'Union nationale des Missions locales (UNML) seront portées au ministère pour décrire les contours du dispositif. Par ailleurs, la Normandie et douze de ses Missions locales sont retenues comme première région à expérimenter l'application Pass emploi dès la mi-janvier 2022, mise en place par la start-up d'Etat dans le cadre du futur déploiement du contrat d'engagement jeune. Une seconde phase d'expérimentation démarrera à la mi-février avec les Missions locales volontaires des régions Nouvelle-Aquitaine et Auvergne-Rhône-Alpes.

*Propos recueillis par Sylvie Laillier
(Carif-Oref de Normandie)
le 17 novembre 2021*



Contact :
Solenn Ravalec
Association régionale des Missions locales
(ARML) Normandie
tél. 02 35 98 86 02 / 06 01 80 30 58
solenn.ravalec@missionslocalesnormandie.fr

Liens utiles :

[Le site de l'ARML Normandie](#)

[Le site du plan gouvernemental #1jeuneIsolution](#)

[Le contrat d'engagement jeune sur le site du ministère](#)

